



Le 24/02/2016

COMMUNIQUE DE PRESSE CITOYENNETE & DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ces derniers jours, des responsables de Conseils de Quartier ont exprimé leur inquiétude au sujet du devenir du Service Citoyenneté de la Mairie. Je tiens à les remercier pour l'intérêt qu'ils portent à ce service, c'est en effet un travail important qui est réalisé et indispensable à une meilleure communication entre la Mairie et nos concitoyens.

Voici plus de 8 années que j'ai engagé cette démarche dans notre ville et je tiens à réaffirmer ma volonté de poursuivre cette politique. La réorganisation en cours permettra sa pérennisation et le Service Citoyenneté demeure et conserve bien son nom.

Cette dénomination déjà bien connue des concarnois, garantit sa lisibilité pour les relations avec le service, qui assurera toujours la gestion des doléances et des fiches navettes.

La Démocratie Participative liée aux Conseils de Quartier reste rattachée à Mme Maguy BAQUE - Adjointe à la Citoyenneté & à la Démocratie Participative et le Cabinet en assurera la partie administrative.

Conformément à la Charte des Conseils de quartiers, la Municipalité reste attachée à la dynamisation de la démarche citoyenne.

Elle doit permettre aux concarnois de participer à la vie de leur quartier, en donnant leur avis sur les projets qui seront présentés par la Municipalité, mais aussi en étant force de proposition pour des aménagements ou améliorations du cadre de vie.

La volonté de la Municipalité reste bien entendu, d'améliorer le service rendu aux citoyens.

André FIDELIN,

Maire de Concarneau

Président Concarneau Cornouaille
Agglomération